

DES SERVICES FINANCIERS ACCESSIBLES À CHAQUE BÉNINOIS

CHEMIN PARCOURU

L'accès et l'utilisation des services financiers ont connu une amélioration significative depuis 2016, reflétée par :

- La forte progression des principaux indicateurs d'inclusion financière entre 2016 et 2024, plaçant le Bénin au 1^{er} rang de l'UEMOA. Sur la période, le taux de bancarisation élargi (part de la population ayant accès à au moins un service financier formel) est passé de 63% à 87% et le taux d'inclusion financière (part de la population utilisant effectivement ces services) de 69 % à 90%
- La restructuration du Fonds National pour la Microfinance (FNM) avec une refonte des produits de microcrédits, ayant permis d'accroître le volume de crédits distribués aux plus pauvres
- Le passage à l'échelle du microcrédit Alafia, avec une hausse des montants totaux décaissés de 500 millions de FCFA en 2020 à 12,1 milliards de FCFA en 2025, pour un volume cumulé de décaissements de plus de 54 milliards de FCFA et un encours de crédits pouvant aller jusqu'à 200 000 FCFA
- Le développement de services financiers dédiés aux populations vulnérables par plusieurs institutions notamment l'association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micros-Entreprises (PADME), La Poste du Bénin, le FNM, etc. à travers des dispositifs tels que la Tontine MivO, le crédit de groupe sans garantie matérielle ou le Microcrédit Alafia
- La mobilisation d'une enveloppe de 1,5 milliard de FCFA pour le crédit ARCH ARTISANS afin de faciliter l'accès au crédit pour les artisans
- L'amélioration de la transparence et de la gouvernance du secteur de la microfinance grâce à l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation du volet crédit du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)**
- **L'opérationnalisation du Fonds d'Investissement et de Garantie pour les PME (FIGPME)**



NOUVEAUX PROJETS

- **La création d'un écosystème qui permet d'obtenir un prêt en ligne en moins de 48 heures** à partir d'une Plateforme Nationale d'Inclusion Financière, un système de notation de crédit, avec l'appui de l'Etat pour la régulation et le développement des acteurs privés (fintech, SFD, banques digitales) | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'une infrastructure nationale de paiements électroniques interopérable** permettant d'assurer des transactions simples, rapides et sécurisées pour l'ensemble des usagers
- **La stimulation de l'usage de la monnaie électronique** par des incitations ciblées et le développement de services financiers adossés au portefeuille (épargne, microcrédit, paiements récurrents)
- **La digitalisation complète de la chaîne de valeur de la microfinance** (instruction des dossiers, décision de crédit, suivi et reporting), pour mieux suivre les crédits au niveau des SFD et du FNM et faciliter l'accès au financement pour les femmes, les jeunes, les PME ainsi que les acteurs de l'agriculture et du secteur informel
- **La restructuration des mécanismes publics de garantie** pour faciliter l'accès au financement



Plateforme de crédit digital : le crédit en moins de 48 heures !

- **Une plateforme de crédit en ligne sera déployée en partenariat avec le secteur privé**, exploitant des données financières et non financières du demandeur (paiements mobiles, revenus, déclarations fiscales etc.) pour évaluer automatiquement sa capacité de remboursement
- **Des prêts de 50 000 à 50 millions de FCFA, couverts par un mécanisme de garantie et assortis d'exigences allégées**, pourront être accordés en moins de 48 heures
- **L'État assurera la régulation et l'accompagnement du système**, en veillant à prioriser les microentreprises et les TPE, les femmes entrepreneures et les zones sous-bancarisées
- **En simplifiant l'accès au financement**, chaque Béninois, qu'il soit artisan, commerçant ou entrepreneur, pourra obtenir rapidement le crédit dont il a besoin pour développer son activité, créer des emplois et améliorer ses conditions de vie

